

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18210 - 71ÈME ANNÉE

Une décision politique remet en cause des dizaines d'années d'effort

Le PCR dénonce la violation de la Charte des Jeux des îles

Pour le PCR, la violation de la Charte des Jeux des îles lors de la cérémonie d'ouverture samedi remet en cause des dizaines d'années d'efforts pour tenter de construire un projet qui unit tous les pays de notre région. C'est un problème de dignité et de respect. Le PCR appelle à ne pas rompre le fil du dialogue et demande que désormais, les affaires relevant de pays voisins soient traités par les voisins eux-mêmes.

Le PCR a tenu hier une conférence de presse pour donner sa position sur le déroulement des Jeux des îles à La Réunion.

Georges Gauvin précise qu'habituellement, le PCR s'exprime après cette manifestation, pour faire un bilan. Mais « dans la situation actuelle, notre parti doit dire ce qu'il pense et appeler à la réconciliation ». « Depuis 1978, les peuples essaient de se rencontrer et de travailler ensemble. On a l'impression de quelque chose de cassé, qui ne se réparera pas facilement après les jeux des îles », poursuit-il. Le PCR fait référence à la décision prise de faire défiler les athlètes mahorais sous le drapeau français lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux samedi à Saint-Paul. Cela a poussé les athlètes comoriens à quitter le stade, entraînant le retrait de la délégation des Comores des neuvièmes Jeux des Îles.

Ary Yée Chong Tchi Kan rappelle qu'au lendemain de la Seconde guerre mondiale, les pays de notre région ont suivi des chemins différents. Mais il est apparu qu'il fallait se rencontrer pour avancer. C'est l'origine de la Conférence des partis et organisations progressistes des îles de l'océan Indien à Mahé en 1978. Un plan avait été évoqué pour sortir du sous-développement. Certains sont ensuite arrivés au pouvoir. C'est la création en 1984 de la



Georges Gauvin et Ary Yée Chong Tchi Kan ont présenté à la presse la position du PCR.

Commission de l'océan Indien (COI), par Madagascar, Maurice et Seychelles. La Réunion a ensuite été intégrée en même temps que les Comores, sous la dénomination La Réunion (France). Autrement dit, si la France est dans la COI, c'est à cause de la présence réunionnaise. « À l'époque, nos voisins ne souhaitent pas voir La Réunion comme un cheval de Troie de la politique française dans l'océan Indien ».

Des dizaines d'années d'efforts gâchées

L'appartenance à la COI a amené La Réunion à un retour sur elle-même, sur son rôle joué pendant la période suivant la guerre. Le responsable communiste rappelle 1947, le massacre des Malgaches par l'armée française. Des Réunionnais y ont participé soit en tant que militaire, soit comme base arrière.

Dans les années 1960, Michel Debré avait prévu le BUMIDOM et, mais il y eut aussi l'occupation d'une partie de Madagascar, la Sakay. Cela s'est terminé par l'expulsion des colons réunionnais et leur dispersion en Nouvelle-Calédonie ou en Guyane.

« Jusqu'en 1974, les Comores étaient une entité de 4 îles sous colonisation française. C'est comme cela que c'est noté à l'ONU », rappelle Ary Yée Chong Tchi Kan. Il y eut ensuite division de l'entité comorienne avec Mayotte qui de plus en plus s'intègre à la France.

Si l'objectif est de sortir des séquelles de l'histoire et d'imaginer une communauté économique, il faut un projet qui unit, indique le Parti communiste réunionnais. « Nous sommes en 2015, vous voyez ce qui se passe aux JIOI. Comment rattraper tout cela ? C'est un véritable gâchis de dizaines d'années d'efforts », déplore le PCR.

Violation de la Charte des Jeux

Le secrétaire général du PCR appuie son exposé sur les propos tenus à Mayotte par Manuel Valls, Premier ministre de la France. Il a dit qu'il estime normal qu'aux Jeux des îles, les sportifs mahorais défilent derrière le drapeau de la France et que l'on fasse jouer l'hymne de la France pour saluer une victoire d'un athlète de Mayotte. « A-t-il mesuré les conséquences de ce qu'il a proclamé ? Il agit en politique alors que l'organisation des jeux est très structurée, relève d'une Charte ». Cette Charte a été signée par tout le monde en 2009, « cela aurait dû servir de base aux Jeux. Il suffisait de l'appliquer ». Mais cela n'a pas été fait, et maintenant c'est le ministre des Sports qui dit qu'on va changer la Charte. Pour Ary Yée Chong Tchi Kan, « il n'y a pas de décision innocente en politique, et les conséquences sont ce que nous voyons aujourd'hui ».

La cérémonie d'ouverture s'est ajoutée aux tracasseries administratives imposées aux athlètes invités. De nombreux documents sont demandés pour obtenir un visa indispensable pour se rendre à La Réunion. Le PCR rappelle que les pays voisins ne demandent pas aux Réunionnais d'avoir un visa déjà en leur possession pour les accueillir.

« On pensait que les choses allaient se passer dans la fraternité des jeux. Pourquoi ne pas avoir fait un visa collectif ? », interroge Ary Yée Chong Tchi Kan.

Il relève aussi que la notion France-

Océan Indien est une institution qui n'existe pas. Cela a mis le feu aux poudres, on a appris que la suite était contraire à la Charte.

« Au PCR, nous avons regretté la position du ministre français des Sports, il jette de l'huile sur le feu, l'opinion s'en empare et on part dans toutes les directions », rappelle le membre de la direction du parti.

Quel impact pour les APE ?

« C'est un problème de dignité et de respect politique dans ce dossier en marge des jeux », poursuit-il, « nous ne pouvons pas en tant que Réunionnais être d'accord avec des méthodes qui remettent en cause des principes. Si nous voulons une coopération sincère, on respecte les principes qui sont écrits dans les textes ».

Le PCR rappelle qu'il faut garder au maximum le fil du dialogue entre les peuples de la région. Car l'avenir est encore plus grave si nous rompons le dialogue entre voisins.

« L'avenir ce sont les APE entre l'Union européenne et les États voisins. Nous sommes totalement en dehors des discussions », précise la direction du PCR. Ces APE prévoient l'ouverture des frontières à tous les produits. Tout ce qui est fabriqué par les voisins de La Réunion va entrer à La Réunion sans quota ni droit de douane.

Cette question était à l'ordre du jour du dernier sommet de la COI tenu en août 2014 à Moroni, en présence du président Hollande. Or, la déclaration finale de la COI ne cite à aucun moment La Réunion. La COI

demande de donner la possibilité d'accélérer l'APE. La France aura un rôle d'observateur.

Où est le poids de La Réunion dans la négociation et dans la responsabilité vis-à-vis des pays voisins, interroge le PCR. Si La Réunion est d'accord pour remettre en cause les règles de la Charte des jeux des îles, alors La Réunion crée les pires conditions pour l'avenir dans la COI.

Respect et dignité

« Nous demandons qu'à l'avenir, plus que jamais les discussions entre les pays voisins soient réglées par les voisins eux-mêmes. C'est la seule façon de respecter la géographie et l'histoire », ajoute Ary Yée Chong Tchi Kan. Mais actuellement, « on est dans la caricature car à Paris, c'est une culture politique qui date des années passées ».

La violation de la Charte des Jeux des îles peut avoir des conséquences sur le vivre ensemble dans notre pays. À La Réunion, il existe un racisme latent vis-à-vis des Comoriens, des Mahorais et des Malgaches et malheureusement, aucune voix officielle pour appeler à l'apaisement, à la dignité, déplore le PCR. Et de conclure : « nous nous battons pour faire respecter tous ceux qui constituent la société réunionnaise ».

M.M.

Le Conseil international des Jeux pour « le respect intégral de la Charte des Jeux des îles »

Au lendemain du retrait des Comores des Jeux des îles à La Réunion à la suite de la violation de la Charte, le Conseil international des Jeux des îles de l'océan Indien (CIJ) s'est réuni et a demandé le « le respect intégral de la Charte des Jeux des îles ». Il vient de publier un communiqué dont voici le contenu :

Suite au communiqué du Gouvernement de la République de l'Union des Comores du 1er août dans lequel les Comores déclarent se retirer des 9èmes Jeux des Îles à La Réunion, les membres du CIJ, réunis le dimanche 2 août 2015 en session du CIJ, prennent acte de la décision des autorités comoriennes et demandent le respect intégral de la Charte des Jeux des Îles. Il est également demandé à chaque CNO ou CROS d'en référer à son gouvernement.

Edito

Jeux des Îles : enfin la clarification. Mais qui va réparer les dégâts, maintenant ?

« Suite au communiqué du Gouvernement de la République de l'Union des Comores du 1er août dans lequel les Comores déclarent se retirer des 9èmes Jeux des Îles à La Réunion, les membres du CIJ, réunis le dimanche 2 août 2015 en session du CIJ, prennent acte de la décision des autorités comoriennes et demandent le respect intégral de la Charte des Jeux des Îles. Il est également demandé à chaque CNO ou CROS d'en référer à son gouvernement. »

En 2 phrases, la vérité éclate. Si, les autorités françaises s'étaient tenues au « respect intégral de la Charte des Jeux des Îles », les Jeux se seraient déroulés dans les règles de la Charte et il n'y aurait pas eu le retrait de la délégation comorienne. C'est la réponse au ministre français Patrick Kanner qui avait déclaré que la « Charte n'est pas une bible ».

La clarification pointe du doigt (sans les nommer) les autorités françaises et met la pression sur les complices de la manœuvre politicienne à l'intérieur du CROS. Car, il est clairement établi que si le CROS avait fait respecter son indépendance d'action, nous aurions évité cette crise catastrophique.

Il reste maintenant à sauver l'essentiel : poursuivre les Jeux, premier pas pour réparer les dégâts causés à la cohésion sociale et l'harmonie dans la société réunionnaise. Que tous ceux et toutes celles qui ont une parcelle d'autorité s'expriment d'urgence pour garder le fil du dialogue et exalter l'unité des îles. Que les créatures médiatiques qui ont tendance à coloniser les écrans et avoir le nez dans le guidon des élections régionales, fassent enfin œuvre d'utilité publique. Pour une fois.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

«Tous les pays déplorent que la Charte ait été violée»

La délégation des Comores explique sa décision

Hier matin, le Comité olympique des Comores a donné sa position suite à la violation de la Charte des Jeux des îles de l'océan Indien lors de la cérémonie d'ouverture samedi à Saint-Paul. La délégation comorienne s'excuse auprès des Réunionnais d'avoir été poussée à partir. Si de nouvelles violations de la Charte des jeux ont lieu, alors ces derniers pourraient ne plus exister car d'autres pays ont fait part de leur volonté de quitter les jeux dans ce cas. Les conséquences pourraient aller jusqu'à la remise en cause de la participation des Comores à la Commission de l'océan Indien.

Avant de repartir pour les Comores, la délégation du Comité olympique des Comores a rencontré ce lundi matin la presse pour donner des explications à la population réunionnaise par courtoisie, par éducation. Aux côtés d'Ibrahim Ben Ali, président du Comité national olympique et sportif des Comores, 12 présidents de fédération sportive ont rappelé les raisons du départ imprévu de la délégation des Jeux des îles de l'océan Indien, organisé du 1er au 9 août à La Réunion.

Ibrahim Ben Ali rappelle le cadre des JIOI, organisés sur la base de la Charte et du règlement intérieur. Cette Charte est l'émanation du Conseil international des jeux.

« Samedi, ce qui s'est passé est dû à la violation de la Charte des jeux, qui stipule quelle doit être la position de Mayotte par rapport à ces jeux », déclare Ibrahim Ben Ali. La Charte approuvée par tous les participants des Jeux des îles stipule en effet que Mayotte a un statut d'observateur, qui doit participer avec le drapeau des Jeux et l'hymne des Jeux.

La Charte n'a pas été respectée, car la délégation de Mayotte est venue avec le drapeau français. Les athlètes comoriens ont donc quitté spontanément le stade. Ils ont bataillé pour obtenir des visas, ils sont déçus. Des footballeurs professionnels sont venus à La Réunion en renonçant à des contrats de travail pour jouer sous le drapeau comorien.

Ibrahim Ben Ali déplore cette violation de la Charte.

« Cela fait 4 ans que nous travaillons pour nous préparer. Ce loupé indispose chacun d'entre nous. Je pensais que l'incident était lié à un oubli, à un accident. Manifestement, les organisateurs avaient programmé ce qui devait se passer comme ça s'est passé », poursuit le président du Comité olympique des Comores. Il indique qu'au cours de rencontres avec les services de l'État français, ces derniers ont reconnu qu'il y a eu violation de la charte des Jeux.

« Tous les pays qui composent le CIJ déplorent le fait que la Charte ait été violée », ajoute le responsable de la délégation des Comores, « un communiqué a été acté pour avertir les organisateurs des Jeux que si jamais on devait observer de nouveau des manquements graves à la Charte, d'autres pays pourraient quitter les Jeux. Tout le monde exige que la Charte soit respectée ». Il rappelle que « tout le monde veille à défendre la Charte pour ne pas perdre ses jeux ».

Ibrahim Ben Ali dément les propos attribués à Patrick Kanner. Selon le ministre français des Sports, la délégation des Comores savait qu'il était envisagé que des athlètes mahorais défilent derrière le drapeau français. C'est totalement faux, rappelle la délégation comorienne.

Ibrahim Ben Ali ajoute que si les Comores doivent organiser les Jeux en 2019, il faudra que les Comores soient respectées, et donc la Charte des Jeux des îles de l'océan Indien appliquée.

responsable de la délégation comorienne. « Le fait que l'on s'obstine à faire fi des règles qui cimentent notre participation à tous peut provoquer une perte de ces Jeux. Et ce sont nos jeux olympiques de l'océan Indien ». Ces jeux étaient un espace quadriennal qui avait beaucoup d'espoir.

Quant à la participation de Mayotte à ces Jeux des îles, Ibrahim Ben Ali rappelle que « c'est nous qui avons accepté que les athlètes mahorais participent aux compétitions sportives. Cette participation a été guidée par des aspects sportifs. Nous nous sommes inspirés de la Charte olympique ». Cela explique pourquoi les athlètes mahorais doivent défiler derrière le drapeau des Jeux, et ont droit à l'hymne des Jeux en cas de victoire. C'est en effet la norme aux Jeux Olympiques, pour tout territoire se trouvant dans le même cas que Mayotte.

« Nous sommes désolés »

Pour conclure, voici le message de la délégation des Comores :

« Nous sommes désolés de cet événement qui fait que les jeux ne sont pas les jeux. C'est ce que la France nous a imposé aujourd'hui. Nous exprimons nos regrets auprès de la communauté comorienne de La Réunion ».

M.M.

D'autres pays pourraient quitter les Jeux

Graves conséquences

L'évolution des choses peut amener les Comores à remettre en cause sa participation à la COI, poursuit le

Saint-Denis**Journal d'un usager à l'usage du public (3)****Mercredi 22, Sainte Cécile (suite) :**

En fin de journée, en rentrant de chez grand-mère, la musique roulait de plus belle.

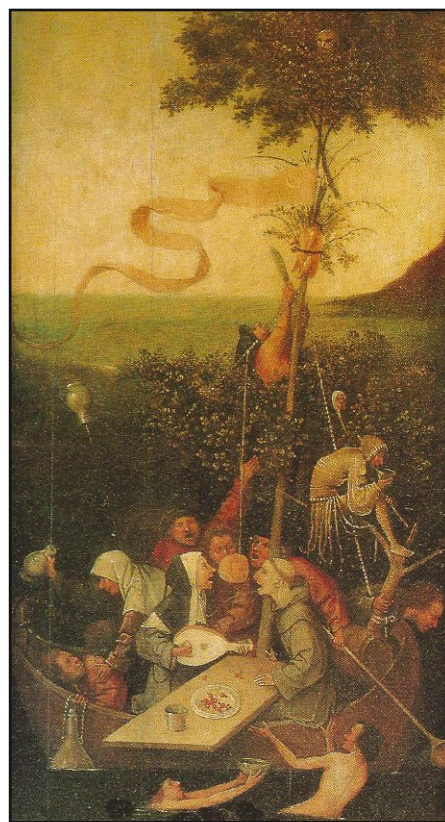
On se serait cru dans les dessins animés de Lewis Carroll où on trempe sa montre dans la tasse, où on essaie de noyer son voisin dans une théière... Les acteurs se déhanchaient monstrueusement, grimachaient à foison, et criaient comme des grues, allongeaient la tête. D'autres tentaient de danser à quatre pattes, pour mieux solliciter « les instincts animaux enfouis »... Ou accrochés aux barres, à l'envers, exécutaient des figures rythmiques, invitant les passagers à entrer dans la danse, ignoble et fascinante bacchanale, « LE CORPS DOIT ÊTRE ENTIÈREMENT DÉMONTÉ ! EN PIÈCES DÉTACHÉES !... POUR MIEUX LE RECONSTRUIRE ! », était lancé au haut-parleur, dans un tumulte de chants, de secousses et de slams. « Retrouver le grotesque premier de l'animal humain... Puiser dans les ressources, libérez les membres ! Indépendantiser le corps ! Bougez-vous le train ! Allons-allons-allons !... »

Une ronde serpentine s'arrondissait pour arpenter le bus, les spectateurs étaient entraînés malgré eux. Et on criait tous ensemble des onomatopées rythmées, pour faire sursauter le corps. J'ai été tenté de descendre, mais l'issue était bloquée par des danseurs et l'idée d'attendre le prochain bus m'a effrayé, j'ai dansé avec les autres. On m'a même donné des coups de fesses.

Puis, au débouché du mail du Chaudron, on annonça : « LA TRANSE, LA TRANSE !!! » Le rythme débraya, accéléra, le chauffeur abordait la dernière ligne droite faisant rugir le moteur en cadence. Ça poussait des frénésies. Ça fumait du gasoil. Ça vi-revoltait, brinquebalait, tirait des fesses, ahanait, vociférait. Ça glapissait dans la pétarade. Un hurlement dominait le tout, une voix de castra. On ne pouvait savoir d'où ça venait, car le bus entier tanguait dangereusement, des piétons nous regardaient incrédules. On hululait dans les coins, à foison, par les vitres, par les trous, dans un débordement de gestes, de sucrage de fraises. On foulait la vigne dionysiaque, ça pié-

tinait sec. Buvait l'ivresse du rythme. Mon Dieu, si grand-mère voyait ça ! Elle clamserait aussi sec.

À propos de grand-mère qui perd la mémoire, aujourd'hui elle m'a dit qu'elle a oublié de régler la note du téléphone. J'ai dû m'en occuper. Et puis tout à coup, elle s'est mise à accuser des gens morts depuis des années de se conduire abominablement envers elle.

**Jeudi 23, Saint Clément :**

« EXPRIMEZ-VOUS ! EXPRESS YOURSELF, dans n'importe quelle langue... », c'était la règle du jour, affichée dans le car. Que les usagers prennent la parole, sous peine d'être jeté du bus. C'est la règle de la 'vraie démocratie' : on y participe, ou on est expulsé, « pas de demie mesure, ici ! » C'est ce que j'ai appris une fois que j'en avais franchi le seuil. « Si couillon i rouvèr pas son gueule, qui ça té i connaît lu té couillon ? » Un micro passait de passager en passager qui était interrogé par un comédien de la troupe sur les sujets les plus variés et inatten-

du : « Quel soutien-gorge préférez-vous ? Aimez-vous le cari d'eau ou la soupe aux galets ? Dites du mal de la politique dionysienne... Aimez-vous votre chien ? » Le tout était commenté dans le bus, et soumis au vote. Un passager ainsi fut à l'unanimité éjecté du bus. J'ai pris en notes l'échange : « Où allez-vous ? – Les égouts. – C'est la prochaine station, les égouts... Tiens, on y est déjà ! Stop ! ». Des lois furent promulguées sur l'ensemble du territoire du car, interdiction des canards à trois pattes, le permis d'inhumer en car, liberté d'affichage, de chanter ce qu'on veut, liberté de tapage nocturne, de parler de politique, de religions, de ne pas être d'accord, de démonter le bus pour le reconstruire autrement, de conduire à tour de rôle à la place du chauffeur, de changer d'itinéraire, etc., etc. Une révolution en marche, ou plutôt en bus.

Pendant ce temps-là, dans le fond, un acteur déclamaient comme du Shakespeare les articles du Journal du Monde consacrés à la Vache folle. « Le Monde, c'est l'Évangile du monde moderne », justifiait un des participants, au micro. Et le lecteur en habit de deuil ponctuait ses lectures par : « Les ruminants sont en voie de disparition ! Ruminons nous-mêmes, personne ne le fera plus pour nous ! »

À l'arrière, s'accumulaient les déchets : journaux et papiers gras.

J'allais oublier de consigner que, le matin, une voisine avait préparé pour grand-mère un kari malang (un cari de poisson) qui ne s'oubliait pas... Les gens me regardaient avec une belle insistance. Moi je regardais ailleurs. Je suis sûr que certains m'ont pris pour un des comédiens...

(Suite au numéro de vendredi)

Jean-Charles Angrand

Solèy, dékone pa ! Ed amoin kui mon manzé !

In bann z'informasyon Georges Gauvin la pran dann internet.

Kosa zot i diré d'in moun nana pyé piman dann son kour é li sava ashté piman par pint dann marshéforin ? Kosa zot i diré si li na pyé manyok é ké li sava ashté brèd manyok, sansa li nana brèd médaye é li sava ashté ? Soi zot i diré lo moun la tête la fine tourn dovan dèyèr, soi ké li lé parès konm in shien. Zot n'oré rézon, mil foi rézon ! Mé kosa zot i pans tout so bann moun par milya nana solèy dsi z'ot tèt é zot i sava kui manzé avèk lo gaz, l'éstrésité, sansa k'i bril do boi ziska mète la natir an danzé. Dizon lé fou galman, sansa lé parès ! Pètète pars la pankor majiné ? Pètète pars, konm moin, zot na gro doi é zot i ariv pa fé in four solèr konvnan. L'èrla zot i priyèr : « Bon dyé solèy, dékone pa, ède amoin kui mon manzé ! »

La pa zordi solman demoun l'après kalkil sa

Kèl sé lo prinsip ? Lo four, sansa lo kuizèr solèr i kui manzé avèk lo l'énerzi nana dann réyonn solèy. Dabor i transform so l'énerzi an shalèr, épi i ramen lo l'énerzi dsi lo résipyen : i apèl sa konsantr lo réyonnman solèr pars konsantré li lé pli sho. I pé pa dir amoin sa la pa intéresan tiliz lo l'énerzi solèr pou kui manzé mèm si mésyé RUBIS (sak l'ashté SRPP) lé riskab pa ète konstant èk nou. Dann bann péi lo Sid in bann z'ONG (organizasyon non gouvernmental) i fé z'ot méyèr posib pou difiz la ppratik bann four-la. Dann bann péi nana bonpé solèy épi demoun l'après tyé la foré pou kui z'ot boushé manzé (i apèl sa lo déforèstasyon). Konm Madégaskar, l'Afrik dé l'ouès, La bolivi épi d'ot ankor. Promyé difikilté : li lé dann la tèt, li lé kiltirèl, Mon famiy la touzour fé tèt fason, dann lo mond antyé i fé tèt fason, akoz mi sa fé konmsa moin ? An plis si ou lé an famiy, mi parl pa ou la gèr k'isava pété avann shanj manyèr kui manzé. Lé pa bon, lé pa si, lé pa la ! kosa ma mèr va pansé si èl i oi sa ?

In pti transh l'Istoir

L'ané 776 avan Zézikri, kan la fé lo promyé zé z'olinpiik, la alime lo flam avèk bann réyonn solèy an travèr d'in SKAFIA, in gran papa lo vèr parabolik (mazine in parabol télé, in gran sekoup pli kré par anndan) Kan té i fé lo fète pou lo rézéréksyon solèy bann z'inka (z'indien dann l'Amérik di sid) té i alime do fé avèk in braslé an or té i apèl CHIPANA. An plin dann dizuityèm syèk (1747) lo gran Buffon (Georges-Louis Leclerc) la fé fèr in miroir. Avèk in takon bann glas é avèk sa li la fé fonn bann métal konm l'éтин, lo plon épi l'arzan

Pa tro lontan après, l'ané 1774 Horace-Bénédict de Saussure, la desid fé létid bann réyoneman solèr avèk in bann boîte épi bann z'instriman pou méziré : li la nyabou trap 88 dogré avèk sa. Aprés in n'ot konpartiyot, avèk li, la mète dé troi miroir an plis pou trap in tanpératir pli for. L'ané 1875 Augustin Bernard Mouchot la fé in kominikasyon lo l'akadémi dé syans pou amontr son bann dèrnyé l'invansion : an parmi in marmite solèr shofé avèk in réflèktèr an l'arzan plaké(in réflèktèr i rabat solèy dann in léspas pli pti. I pé dir sa sé in gran papa lo four solèr.avèk sa l'ariv fé kui in po-t'o fé in kilo dann katrèr d'tan aprés li la kui do pin dann troi z'èr d'tan é pi li la distil l'alkol.

Pti lanp-pti lanp b demoun l' aranz in pé bann four épi bann kuizèr sirtou dann bann koloni La Frans osinonsa l'Anglètèr.

In gran bon par dovan après lo dézyèm gèr mondyal

L'ané 1949 Félix Trombe la ansèrv in prozèktèr la DCA (défense contre avions) bann z'alman la anbandone sa koté Mont-Louis dann in shène montagn i apèl Piréné, plis in héliosta (in tik-tak pou suiv déplaman solèy) : sistèm-la l'avé in puisans dé 50KW.

Aprés, l'ané 1955, demoun i invant bann four solèr doméstik épi li mark sa dann « The International Solar Energy Society » : na tout in parti dsi lo four épi lo kuison avèk solèy dann konfèrans-la. L'èr-la L'ONU (organisation des nations unies) avèk la FAO (food and agriculture organisation) i di zot lé pour. Sirtou dann son program pou ède lo dévlopman épi pou anpèsh tyé tro la foré.

Dan La Frans lo four dann Mont-Louis i done bon rézilta é i desid fé in gran kaziman indistriyèl i apèl sa « Le four solaire d'Odeillo » avèk in puisans 1MW.

Komank sa i marsh ?

La plipar bann four solèr i marsh konm sa : lo rayonman solèy i transform an shalèr pouf é kui manzé. Tazantan i arzout inn-dé miroir i multipli la shalèr

Lo l'énerzi lé ronouvlab, lé gratuit vik sé solèy k'i amenn sa : lo réyoneman solèr sé in bann z'ond éléktromagnétique lé fé avèk sak i apèl bann foton. La Tér avèk solèy lé loin inn par raport a l'ot : san sinkant milyonn kilomète é solèy i anvoy 170 millions Gigawatt mé la pa tout i ariv ziska nou.

Lo réyoneman solèy i transform an shalèr par in l'absorbèr koulèr noir ou sinonsa fonsé. La plipar d'tan sé lo résipyen k'i mète manzé d'dan i zoué lo rol l'absorbèr. Pou ète éfikas i fo konsèrv la shalèr lo plis lontan posib. Sé konmsa ké lo bann four « modèl 'boite » lé rokouvèr par in plak lo vèr konmsa la shalèr i arès par anndan. Pou d'ot modèl i mète in l'izolasyon klasik pou in méyèr konsèrvasyon la shalèr.

Arzout èk sa in pé nana bann glas(miroir) pou anvoy lo plis posib l'énerzi an diréksion lo foiyé lo four solèr.

(la pankor fini)

Oté

Rovyin kan zot i vé, la port lé rouvèr !

Zis pou rann a mwin kont, é pou byin konprann, mi tap in kou si mon lordinatèr "Arshipèl dé komor" ala sak i sort : L'arshipèl dé komor lé konpozé de kat il. Néna la Grann Komor, néna Mohéli, néna Anjouan é néna Mayot. Mi kontinié lir zisko bout, in mandoné i di larshipèl néna in sipérfisi de 2234 km² é i kont touzour Mayot an parmi. Aprés a i di la popilasyon i kont 875000 zabitan é anndanla 185000 roprézanté par Mayot. Mé zordi néna in ralé-pousé, pou désertin Mayot i rèt dan larshipèl, pou dot Mayot i roprézant la Frans.

Ni rant arpa dan lo débat, kisa na tor kisa na rézon. Lo pèp komoryin va règ sa èk lo tan é an tan vouli. Kantanou, zordi nou la invit domoun nout kaz, pou lo zé dé zil de loséan indyin, nou la invit bann zami komoryin, bann zami morisyin, sésélwa, bann kamarad Maldiv tousala. Ni dwa èt rorganizé pou rosowar tout byin. Pou sa, pou fé sa san proférans, san prann parti ni pou inn ni pou lot, konm navé in shart pou lé zé, té i falé réspèk lo shart in pwin sé tou. An dous san sokous, san prévni é sirtou san réspèk pou bann zami komoryin, banna la asiz si lo shart.

Dopi samdi lo minis léspor fransé i règn, daprè son dir, lé konm sa lé pa otroman, na pwin pou diskité. La frans la désidé foutor. Sak lé pa kontan i dégaz. Daprè son kozman Mayot lé départman fransé dopi 2011, na pwin kont a rann a kiksoswa. Té i mank ryink lo shabouk baya. Oté, néna lontan mwin la pa antandi in moun déor parl konm sa èk nou. Dikou bann zatlèt komoryin la shié èk sa. Nout bann zéli, nout sèt dépité, kosa i pans ? Di in nafèr, kansréti pou domann èskiz banna. A no zami komoryin, rovyin kan zot i vé, la port lé rouvèr.

Justin

« Lo gob la dématé ! »-In zour, in kozman

Kosa i lé in gob ? In gob sé in pyèz. Kosa I ansèrv pyèz-la ? Si sé in pyèz pou zoizo, sé pou kol zoizo. Si sé in pyèz moustik, sé pou kol moustik. Pou désèrtin gob, si ou I vé li fonksyone I fo ou I arma ali. I fo ou i mate ali. Pou trap lo zoizo, i fo li sava kongn avèk lo sipor. Lo sipor i démate é lo pov zoizo lé pézé dsou. Aprés a nana tout sort kalité gob. I pé an avoir gob pou trapo demoun. I pé mèm an avoir bann pyèz imatéryèl kan i maté in konplo kont ou. Kosa zot i anpans zot ? Moin pou mon par mi fèrm mon také é mi pans nou va rotrové. Arvopir, tak baro.